

MRC DE LA MATANIE – JUIN 2017

# Rapport d'activités

Fonds de développement des territoires  
2016-2017



## 1. Mise en contexte

Il est de la responsabilité de la MRC de La Matanie d'assurer la gestion du Fonds de développement des territoires (FDT) que lui délègue le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). À cet effet, l'entente relative au FDT intervenue entre le MAMOT et la MRC de La Matanie indique que celle-ci doit produire un rapport annuel d'activités au bénéfice de la population de son territoire.

Ce rapport d'activités du FDT trace d'abord un bilan des activités réalisées en regard des priorités d'intervention du FDT de la MRC, et ce, entre le 1er avril 2016 et le 31 mars 2017. Il comprend également un bilan financier des sommes utilisées. En conclusion, il fait état des retombées globales du FDT sur le territoire de la MRC au terme de la 2e année de l'entente relative au FDT.

## 2. Bilan des priorités d'intervention 2016-2017

Pour chaque année de mise en œuvre de l'entente, le Conseil de la MRC de La Matanie adopte les priorités d'intervention du Fonds de développement des territoires. Du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017, le FDT a permis à la MRC de soutenir la mise en œuvre des huit grandes priorités d'intervention suivantes :

1. La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
2. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du Gouvernement;
3. Le soutien aux municipalités locales en expertises professionnelles ou pour établir des partages de services et de ressources humaines, matérielles et financières (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
4. Le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise incluant l'économie sociale et les coopératives et la promotion de l'entrepreneuriat;
5. Le soutien au développement rural dans le territoire de la MRC;
6. Le soutien au développement, à l'accueil et à la promotion touristique;
7. Le développement de créneaux d'excellence qui contribuent au positionnement de La Matanie, notamment le secteur maritime, l'imagerie numérique et la culture, l'éolien, l'agriculture, la forêt et le tourisme;
8. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants :
  - pour améliorer ou offrir des milieux de vie sécuritaire et de qualité, notamment dans les domaines social, culturel, touristique, agricole, économique, technologique, environnemental et de la mobilité de la population;
  - pour viser l'attraction et la rétention de la ressource humaine (nouveaux arrivants et natifs) et répondre aux enjeux du vieillissement de la population;
  - pour encourager l'implication sociale, la solidarité et l'inclusion sociale;
  - pour développer, diversifier et consolider l'économie du milieu;
  - pour favoriser l'émergence d'une économie plus verte basée sur les principes des 3RV, de l'économie circulaire et contrer les changements climatiques et leurs impacts;
  - pour faire connaître et exploiter de manière durable nos richesses naturelles;
  - pour mettre en valeur nos paysages et notre patrimoine.

Les prochaines sections du rapport d'activités présentent ce qui a été réalisé au 31 mars 2017 pour chacune des priorités du FDT.

## **2.1 La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire**

### **a) Aménagement du territoire**

La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* précise que toute MRC est tenue de maintenir en vigueur, en tout temps, un schéma d'aménagement et de développement (SAD). Afin d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être de sa population ainsi que le développement durable de son territoire, la MRC a principalement travaillé à l'élaboration de deux règlements modifiant son schéma.

Le règlement numéro 198-12-2016 a été élaboré et adopté durant la période couverte par le présent rapport. Ce règlement inclut des orientations, objectifs, stratégies et moyens d'actions en lien avec la protection et la mise en valeur des paysages. Il revoit également la gestion des activités liées à l'affichage commercial, à l'extraction des substances minérales et à l'entreposage extérieur. Outre les paysages, le règlement inclut une mise à jour des orientations, objectifs, stratégies et moyens d'actions en lien avec les milieux industriels afin d'y inclure une stratégie de développement misant sur la complémentarité et l'amélioration des infrastructures et équipements industriels et portuaires. De manière plus limitée, diverses modifications, notamment aux normes minimales régissant les éoliennes commerciales, l'utilisation des terrains à proximité du chemin de fer et du réseau routier supérieur, ont été apportées. Les périmètres d'urbanisation des municipalités de Saint-Ulric, de Saint-René-de-Matane, secteur du Ruisseau-Gagnon, et de la ville de Matane ont fait l'objet de nouvelles délimitations (ajustements).

Pour assurer que la gestion des terres publiques intramunicipales se fasse en concordance avec les documents de planification applicable aux terres du domaine de l'État, la MRC a entrepris à l'hiver 2017 la révision d'un nouveau chapitre du SAD. Intitulé plan d'aménagement intégré, ce chapitre révisé a nécessité la réalisation de nombreuses analyses. Le portrait du territoire et de l'ensemble des droits fonciers, des éléments d'intérêt et contraintes à l'aménagement ont été documentés. La MRC a notamment délimité les encadrements visuels à protéger de l'ensemble des usages sensibles, notamment en raison de la pratique d'activités récréatives ou de la villégiature. La MRC a évalué le potentiel de développement de diverses activités sur le territoire, soit le développement éolien, minier, acéricole, récréotouristiques (villégiature incluse), faunique et autre. À partir de relevés terrain et de photo-interprétation,

l'ensemble du réseau d'accès aux ressources (chemins forestiers), incluant les ponts et ponceaux, a été classé en fonction de ses caractéristiques. Ce classement a permis d'identifier un réseau prioritaire pour favoriser l'accès au territoire en tenant compte des différents usages (ex. villégiature, exploitation forestière, exploitation minière, sports motorisés), tout en limitant les investissements liés à la création et l'entretien de voirie. Concernant l'aménagement forestier, la MRC a réalisé des analyses à l'échelle des peuplements forestiers pour créer des affectations particulières, allant de la préservation à l'exploitation de la ressource ligneuse. Cette répartition s'est inspirée de celle applicable dans le plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée. En lien avec l'accès aux territoires, les investissements forestiers passés et projetés, les activités présentes sur le territoire et les contraintes d'aménagement, les affectations forestières ont permis de raffiner la gestion de la compatibilité des usages pour éviter les conflits. Cette planification se complète d'une réflexion sur la gouvernance du territoire public.

La MRC profitera également de la prochaine modification à son SAD pour ajuster la délimitation des périmètres d'urbanisation des municipalités de Saint-Adelme et de Baie-des-Sables ainsi que pour mettre à jour le portrait des infrastructures importantes du territoire.

Le service de l'aménagement du territoire a également participé aux consultations sur les orientations gouvernementales en matière de développement minier. Une réflexion concernant les enjeux liés à l'approvisionnement des industries en sable et en gravier et la protection des périmètres d'urbanisation a été amorcée.

Les activités en aménagement du territoire réalisées par la MRC ont été rendues possibles grâce à une contribution de 126 900 \$ du FDT.

## **b) Développement territorial**

Dans l'exercice de sa compétence en développement local et régional, la MRC de La Matanie a conclu deux ententes afin de se concerter à l'échelle du Bas-Saint-Laurent avec les différentes MRC ainsi que différents partenaires de la société civile. Un premier montant de 20 998 \$ a été versé au Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent. Le CRD a notamment permis la signature d'entente sectorielle, lesquelles sont présentées à la section suivante.

Toujours en partenariat avec le CRD, la MRC a consenti un montant de 7 830 \$ du FDT pour supporter les initiatives régionales d'attraction et de rétention des nouveaux arrivants.

## **2.2 L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement**

Dans une volonté de mettre en place des mesures visant à améliorer et à accentuer la concertation et les actions favorisant le développement des arts et des lettres sur le territoire du Bas-Saint-Laurent, le Conseil des arts et des lettres du Québec, les huit (8) MRC du Bas-Saint-Laurent et les villes de La Pocatière, Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup et Mont-Joli ont signé une entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité du Bas-Saint-Laurent. Cette entente, dont la première année débute en 2016-2017, prévoit une contribution financière de 13 200 \$ de la MRC de La Matanie, et ce, jusqu'au 31 mars 2019.

Dans le but de soutenir financièrement les services de travail de rue présentement déployés dans les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2019, le collectif régional de développement du BSL, les Centre Intégré de santé et de services sociaux du BSL et les huit MRC ont signé une entente de partenariat. Cette entente prévoit une contribution minimale de 25 000 \$/année de la MRC de La Matanie, et ce jusqu'au 31 mars 2019.

Afin de développer l'entrepreneuriat social, les MRC du Bas-Saint-Laurent et le ministère de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation ont convenu d'une entente spécifique pour supporter le travail du Pôle d'économie social du Bas-Saint-Laurent. Pour l'année 2016-2017, une somme de 1 894 \$ a été engagée dans le FDT de la MRC de La Matanie.

Enfin, la MRC de La Matanie a conclu avec le ministère des Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports une entente sectorielle de développement afin de supporter le service de Transport collectif de La Matanie. Cette entente implique une contribution de 25 000 \$ du FDT.

### **2.3 Le soutien aux municipalités locales en expertises professionnelles ou pour établir des partages de services et de ressources humaines, matérielles et financières**

L'équipe de développement rural accompagne les municipalités dans la mise sur pied d'initiatives visant le partage de ressources humaines et/ou matérielles. Encore cette année, un soutien continu est offert au projet de loisir intermunicipal regroupant les municipalités de Sainte-Félicité, Saint-Adelme et Saint-Jean-de-Cherbourg et maintenant de Grosses-Roches. L'expertise offerte permet de maintenir actif le comité de suivi du projet, de procéder à une évaluation évolutive et de veiller à la pérennité de celui-ci.

À la demande des maires suite à l'adoption du budget 2017, un comité visant la restructuration des services municipaux s'est mis en place. Ce comité vise, notamment, à examiner les possibilités de regroupement de services et de ressources humaines, matérielles et financières.

La Table de concertation en développement rural réunissant les comités de développement local continue également ses activités et traite actuellement des possibilités de développement récréotouristique intermunicipal. Aussi, depuis 2016, la Table en loisir de La Matanie est piloté par une conseillère en développement rural et d'autres partenaires tels que l'URLS, le CISSS-BSL et COSMOSS. Quelques collaborations entre municipalités sont issues de cette Table, entre autres une entente pour inclure les activités des municipalités rurales dans le guide des loisirs de la Ville de Matane.

Les conseillères en développement rural sont disposées à soutenir les municipalités pour toute autre forme de partage.

### **2.4 Le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise incluant l'économie sociale et les coopératives et la promotion de l'entrepreneuriat**

Le service de développement économique offre des services-conseils aux promoteurs et aux entreprises de La Matanie. À cet effet, une aide professionnelle est apportée pour la rédaction d'un plan d'affaires et de prévisions financières. Le service collabore avec différents partenaires à la recherche de financement et de montage financier. Dans une vision de consolidation et de développement de projets sur le territoire, l'équipe économique gère une cellule de mentorat d'affaires ainsi qu'assure un suivi en entreprise. La promotion et la sensibilisation à l'entrepreneuriat sont au cœur des priorités du service.

Voici quelques-unes des actions réalisées par la MRC au 31 mars 2017 :

- Gestion de la mesure Soutien au travail autonome (Programme d'Emploi-Québec);
- Gestion de la cellule de mentorat de La Matanie;
- Mise sur pied d'une Table de concertation en économie sociale;
- Membre du comité « Éducation, relève et mentorat » de l'organisme FIDEL (Fonds d'Innovation et de développement économique local de la Matanie);
- Membre actif du comité local de la Coopérative Jeunesse de Services (CJS) de Matane.

De plus, la MRC a apporté un soutien financier et technique aux projets suivants :

Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Fortin Toilettage d'Amour	Démarrage de l'entreprise	178 253 \$	2 000 \$
Fumoir M. Chassé	Expansion de l'entreprise	50 000 \$	2 000 \$
Coopérative de Solidarité la Co.Mode Verte	Expertise professionnelle pour bâtiment	4 560 \$	4 560 \$
Groupe de Scieries GDS inc.	Expertise professionnelle en biomasse	4 264 \$	2 132 \$
Relais Santé Matane	Entreprise d'économie sociale (Relocalisation)	300 000 \$	10 000 \$
9356-6172 Québec inc.	Relève d'entreprise	49 000 \$	1 500 \$
SIA-IAT Québec	Commercialisation (salon à Lyon)	6 250 \$	5 000 \$
<b>Montant accordé</b>			<b>27 192 \$</b>

Aux montants engagés en aide financière aux entreprises, s'ajoutent les frais de fonctionnement du service d'aide en développement économique au montant budgété de 175 102 \$.



## 2.5 Le soutien au développement rural dans le territoire de la MRC

Le soutien au développement rural sur le territoire de la MRC comprend des services d'accompagnement, de conseil, d'animation et de mobilisation du territoire. En plus, d'offrir une aide technique aux municipalités rurales et comités locaux, les conseillères en développement rural entretiennent différents liens avec les organismes et institutions des secteurs sociocommunautaires, touristiques, de la santé et de l'éducation et participe à plusieurs tables de concertation qui traitent d'enjeux territoriaux. Parmi les dossiers travaillés cette année :

- Organisation d'une journée de formation destinée aux entreprises d'économie sociale (OBNL, COOP) et autres associations du territoire sous le thème « Démystifions le financement ». Cette activité a été organisée conjointement avec des partenaires de la MRC de La Mitis et de La Matapédia. Cette activité a bénéficié d'une contribution du FDT de 1 261 \$;
- Révision de la *Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) pour améliorer les milieux de vie*;
- Promotion de la *PSPS* auprès des élus et des citoyens concernés;
- Accompagnement des demandes dans le *Programme de développement des communautés – volet local*, lequel comprend le support aux projets structurants locaux;
- Accompagnement des corporations de développement local dans le *Programme de soutien à la vitalité rurale*, lequel vise à favoriser la prise en charge de l'animation et de la mobilisation des communautés;
- Planification, organisation, animation et/ou participation aux différents groupes de travail ou tables de concertation locale et régionale : Table de concertation des aînés de La Matanie, Table de concertation en développement rural, Table tourisme, Table attraction et rétention, Comité saines habitudes de vie, Comité Concert'action famille, Comité ÉLAM (planification stratégique COSMOSS), Réseautage communautaire, Table des agents de développement rural du Bas-Saint-Laurent, Table en loisir rural;
- Suivi du Plan d'action MADA de la MRC et des plans d'actions MADA locaux et collaboration à divers projets : déploiement des services alimentaires dans La Matanie, Salon des Aînés Actifs en Action, projet vigiles sociales, promotion du transport collectif auprès des aînés, etc.
- Rédaction et dépôt d'une demande regroupée pour l'élaboration de politiques familiales municipales pour 8 municipalités du territoire et la MRC;
- Accompagnement technique dans le montage de différents projets locaux et territoriaux;
- Veille stratégique par l'envoi systématique de courriels d'informations liées au développement rural et aux différentes sources de financement de projets;

En somme, la MRC, en collaboration avec ses partenaires, offre un soutien technique d'accompagnement des municipalités et des collectivités dans leur développement socio-économique par l'animation du territoire, la connaissance et l'analyse du territoire et l'expertise technique. Aux montants engagés en aide financière par le FDT, s'ajoutent les frais de la masse salariale du service de développement territorial au montant budgété de 135 662 \$.

Enfin, la MRC a soutenu un projet de transport des étudiants en collaboration avec la Fondation du Cégep de Matane à la hauteur de 10 000 \$. Cette aide du FDT a contribué à l'amélioration de la qualité du milieu de vie en favorisant la mobilité de cette clientèle.

## **2.6 Le soutien au développement, à l'accueil et à la promotion touristique**

Au cours de l'année 2016-2017, la MRC de La Matanie a consacré 63 225 \$ via le FDT pour le développement et la promotion touristique. La contribution du FDT a permis de :

- Répondre à toutes demandes techniques (soutien, accompagnement, recherche) provenant des entreprises ou organismes touristiques et des municipalités du territoire : une quarantaine de demandes et projets ont été traités;
- Faire le suivi de la planification stratégique touristique 2012-2016;
- Développer le tourisme d'affaires et participer aux deux bourses de l'Association des professionnels en congrès du Québec;
- Coordonner et animer une table de concertation en tourisme;
- Améliorer la connaissance du territoire et de ses attraits par la réalisation de travaux d'inventaire sur le terrain;
- Collaborer à la stratégie d'attractivité et de rétention des nouveaux arrivants par la production et la conception de matériel promotionnel (campagne J'aime La Matanie);
- Recenser, documenter et promouvoir l'offre touristique de La Matanie sur divers médias;
- Gérer et mettre à jour les outils de promotion touristique et la vente d'espaces publicitaires (guide, site web, Facebook);
- Contribuer à la mise en valeur du patrimoine et des paysages et développer divers circuits touristiques projetés sur le site web [tourismematane.com](http://tourismematane.com) et en version papier pour le bureau d'accueil touristique de La Matanie.
- Participer aux activités de l'Association touristique régionale de la Gaspésie et du réseau d'accueil gaspésien;
- Planifier, organiser et coordonner la gestion du Bureau d'accueil touristique de La Matanie;

- Informer et promouvoir le service en tourisme de la MRC auprès des entreprises, partenaires et municipalités;
- Organiser l'accueil et la tenue d'activités dans le cadre de l'événement La Grande Traversée du Saint-Laurent (TDLG);
- Organisation d'une activité réseautage pour l'industrie touristique et d'une formation pour les membres de la Chambre de commerce.

## 2.7 Le développement de créneaux d'excellence qui contribuent au positionnement de La Matanie, notamment le secteur maritime, l'imagerie numérique et la culture, l'éolien, l'agriculture, la forêt et le tourisme

À travers ses politiques d'investissement, la MRC de La Matanie a contribué au développement des créneaux d'excellence visés pour l'année 2016-2017 :

Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Table de concertation bioalimentaire du BSL	Support régional à la table de concertation inter-MRC	75 000 \$	9 472 \$
Équipe Supertronix 5910	Compétition internationale de robotique	50 000 \$	3 000 \$
<b>Montant accordé</b>			<b>12 472 \$</b>

Les autres créneaux d'excellence ont tout de même été accompagnés de différentes façons, soit via d'autres fonds locaux ou par de l'accompagnement technique.

## 2.8 La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants

Pour encadrer la gestion de son FDT, la MRC de La Matanie s'est dotée d'une *Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) pour améliorer les milieux de vie*, notamment dans les domaines social, communautaire, culturel, économique et environnemental. Plus précisément, la *PSPS* encadre les dépenses liées à une mesure destinée à soutenir les projets structurants.

Pour définir un cadre destiné aux projets structurants pouvant faire l'objet d'un financement par le FDT, la MRC de La Matanie a instauré les trois programmes suivants :

- 1) Le *Programme de développement des communautés – volets intermunicipal et territorial*, lequel comprend le support aux projets structurants intermunicipaux et territoriaux;
- 2) Le *Programme de développement des communautés – volet local*, lequel comprend le support aux projets structurants locaux;
- 3) Le *Programme de soutien à la vitalité rurale*, lequel vise à favoriser la prise en charge de l'animation et de la mobilisation des communautés par les comités de développement local.

Pour cette année, la MRC a affecté la somme de 70 400 \$ pour le soutien de projets structurants locaux, intermunicipaux et territoriaux :

Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Comité de développement local de Saint-René-de-Matane	Amélioration du parc	23 044 \$	6 400 \$
Municipalité de Saint-Adelme	Achat d'équipement pour le centre communautaire	13 941 \$	6 400 \$
Municipalité de Sainte-Paule	Achat de matériel pour service de repas et équipements pour la cuisine	9 509 \$	6 400 \$
Corporation de développement Les Méchins	Parc Vue sur la Mer	45 818 \$	6 400 \$
Ligue de balle donnée amicale de Saint-Ulric	Achat et installation d'un filet autour du terrain de balle molle	11 682 \$	6 400 \$
Municipalité de Baie-des-Sables	Aménagement au cœur du village – bancs, poubelles et panneaux (attraits et services)	8 000 \$	6 400 \$
Municipalité de Grosses-Roches	Ressource en loisir et réalisation de signalisation	5 500 \$	4 400 \$

Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Club des 50 ans et + de Grosses-Roches	Célébration du 45 <sup>e</sup> anniversaire du Club des 50 et +, location d'un chapiteau	2 874 \$	2 000 \$
Municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg	Aménagement d'un parc intergénérationnel et terrain de jeux	27 948 \$	6 400 \$
Ville de Matane	Réfection de la patinoire de Saint-Luc	98 740 \$	6 400 \$
Municipalité de Saint-Léandre	Parc intergénérationnel	89 885 \$	6 400 \$
Municipalité de Sainte-Félicité	Accès au fleuve, phases 2 et 3	8 000 \$	6 400 \$
<b>Montant accordé</b>			<b>70 400 \$</b>

De plus, la MRC a affecté 30 000 \$ à des projets reliés à des enveloppes budgétaires spécifiques :

Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Municipalités de Sainte-Félicité, Saint-Adelme et Saint-Jean-de-Cherbourg	Coordonnateur en loisir intermunicipal, An 3	41 000 \$	15 000 \$
MRC de La Matanie	Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants en Matanie (SANAM)	60 088 \$	15 000 \$
<b>Montant accordé</b>			<b>30 000 \$</b>

La *PSPS* a donc pour but de favoriser le développement des communautés pour qu'elles soient dynamiques en misant sur un développement durable susceptible d'améliorer la condition et la qualité de vie de la population.

### 3. Bilan financier du Fonds de développement des territoires (FDT) 2015-2016.

Le bilan financier indique les sommes engagées pour la période visée par la reddition de compte, soit le 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017, pour chacune des priorités d'intervention.

	<b>Priorités d'intervention</b>	<b>Sommes engagées</b>
1	La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire	155 728 \$
2	L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement	65 094 \$
3	Le soutien aux municipalités locales en expertises professionnelles ou pour établir des partages de services et de ressources humaines, matérielles et financières (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre)	--
4	Le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise incluant l'économie sociale et les coopératives et la promotion de l'entrepreneuriat	202 294 \$
5	Le soutien au développement rural dans le territoire de la MRC	146 923 \$
6	Le soutien au développement, à l'accueil et à la promotion touristique	63 225 \$
7	Le développement de créneaux d'excellence qui contribuent au positionnement de La Matanie, notamment le secteur maritime, l'imagerie numérique et la culture, l'éolien, l'agriculture, la forêt et le tourisme	12 472 \$
8	La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants	100 400 \$

## 4. Conclusion

Après un premier bilan 2015-2016 sous le signe du changement et de la transition, ce deuxième bilan s'inscrit dans la continuité de ce qui a pu être implanté lors de cette première année. La MRC de La Matanie entend poursuivre sa vision d'un territoire où les partenaires du développement travaillent ensemble, de façon concertée, autant à l'échelle territoriale que locale, et où ceux-ci ont une vision commune affirmée du développement.

Pour l'année 2017-2018, la MRC de La Matanie souhaite élaborer une planification stratégique qui tiendra compte des différents vecteurs de développement local et régional et qui sera bâtie en fonction des forces et des opportunités du territoire, et ce, en collaboration avec les leaders locaux.

Ce rapport d'activités 2016-2017 du Fonds de développement des territoires (FDT) de La MRC de La Matanie a été présenté aux membres du Conseil et adopté lors de la séance du 21 juin 2017.

Le document est disponible pour les citoyennes et citoyens par l'entremise du site Internet de la MRC ([www.lamatanie.ca](http://www.lamatanie.ca)).